

Direction régionale des douanes de Nouvelle-Calédonie
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le - 7 MAR. 2022

Plan de classement :
Affaire suivie par : Mathieu SPANU
Téléphone : (+687) 26.53.00
Courriel : dr-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr

Réf. : 22000274

AVIS AUX OPÉRATEURS

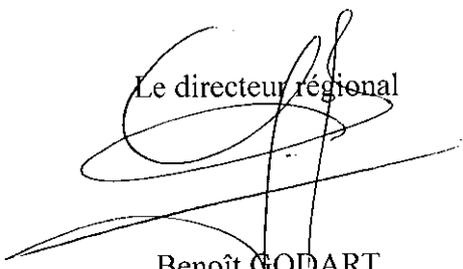
Objet : Avis aux opérateurs relatif à la publication d'une mise à jour du code des douanes.

Une mise à jour du code des douanes de la Nouvelle-Calédonie est disponible sur le site internet de l'administration des douanes (www.douane.gouv.nc).

Cette édition intègre les dispositions adoptées depuis la dernière version parue en juillet 2021, notamment celles issues de la loi du pays n° 2022-3 du 21 janvier 2022 et de la délibération n° 205 du 30 décembre 2021.

Toute difficulté sera signalée par courriel à l'adresse dr-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr

Le directeur régional



Benoît GODART